Envoyé en préfecture le 21/04/2023
Reçu en préfecture le 21/04/2023
Publié le 24/04/2023
ID : 041-214101321-20230413-400-DE

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

672

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 7 avril 2023

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, MARC- MARTIN Nicole, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) : M JULIEN Gilles
Absent non excusé : M THIBAULT Darig
Pouvoirs : M JULIEN Gilles donne pouvoir à Mme MARC-MARTIN Nicole
Secrétaire de séance : Mme DEBRUYNE Caroline

400-AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE COMMUNE 2022

Le conseil municipal,
Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022
Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif 2022 présente :

- Un excédent global de fonctionnement cumulé de 226 992, 67 €
- Un excédent global d'investissement cumulé de 92 977, 83 €

Constatant les restes à réaliser :
Recettes : 0 € Dépenses : 60 131, 23 €
Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :
-Au compte 002 - résultat de fonctionnement reporté : 226 992, 67 €
-Au compte 001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 92 977, 83 €

Votes : 8 pour

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.
Le Maire, LIONS Gilles
Transmis en préfecture le 21 avril 2023
Certifié exécutoire le 21 avril 2023

MAIRIE de MEHERS (Loir-et-Cher)